# **FINANCEMENT**

Que vous soyez salarié(e), artiste, artisan, en libéral, professionnel de santé, de la culture, demandeur d'emploi, en reconversion..., des solutions existent pour vous aider à financer votre formation.

#### Financeurs habituels de l'Afratapem

 Pour les artistes, les salariés du secteur sanitaire, social ou éducatif : AFDAS, ANFH,

ANTII, EONGE

FONGECIF,

UNIFAF,

UNIORMATION...

- Pour les demandeurs d'emploi : conseils régionaux,
  Pôles Emploi,
  Mie/Plie...
- Autres : FIFPL,

AGEFIPH, Rectorat/DIF,

Fonds Social Européen, Employeurs (centre hospitaliers, associations, foyers de vie...)

...

## **TARIFS 2018**

Le candidat bénéficie d'un suivi individualisé tout au long de la formation

#### Cycle Préparatoire

780 € en financement individuel - 1 200 € en financement assisté + *Journée d'information-sélection (1 jour) - Gratuit* 

#### Cycle Art-thérapie

- Fondements théoriques et pratiques
- 2 520 € en financement individuel 3 500 € en financement assisté
- Applications méthodologiques
- 1 620 € en financement individuel 2 250 € en financement assisté
- + Stage de présentation-sélection (3 jours) 118 €

### Atelier artistique spécialisé

1 125 € en financement individuel - 1 500 € en financement assisté

#### Stage de découverte artistique

140 € en financement individuel - 200 € en financement assisté

Adhésion annuelle (année civile) à l'AFRATAPEM : 20 €

**Pour obtenir un devis nominatif** (après réception de votre dossier de candidature) - nous contacter afratapem@wanadoo.fr

Règlement de la formation : suite à la signature du contrat de formation entre le stagiaire et l'organisme de formation, le règlement s'effectue au fur et à mesure du déroulement de la formation. Pour les financements assistés, une convention est conclue entre l'organisme financeur et l'organisme de formation.

+ d'info sur les financements et les démarches sur www.art-therapie-tours.net

